

PROJET DE COMPTE-RENDU  
CSS LACROIX RUGGIERI  
10 décembre 2019

INTITULÉ	NOM	STATUT	PRÉSENT/EXCUSE/ABSENT
<b>Collège administration</b>			
Préfecture Haute-Garonne	Cécile LENGLET		Présente
SIRACED PC	Aurore MAURICE		Présente
SDIS	Capitaine Philippe SANS		Présent
DREAL	Rémy CORTES Stéphanie ROBIC		Présent Présente
DIRECCTE	Pascale DUVAL		Présente
DDT	Fabienne ATHANASE		Absent
<b>Collège collectivités</b>			
Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières	François VIVES Jacky DIJON Véronique PORTE	Titulaire Suppléant	Présent Absent Présente
Mairie de Cambernard	David ACHON Jean-Claude BOLLATI	Titulaire Suppléant	Présent Absent
Conseil régional		Titulaire	
Conseil départemental 31	Sandrine DUARTE Christian SANS Frédéric FOURNIER	Titulaire Suppléant	Absente Absent Présent
<b>Collège riverains</b>			
Association Rive-Croix	Patrice CARBON René AUROUX	Titulaire Suppléant	Absent Absent
Les Amis de la Terre	Rose FRAYSSINET Joseph GONZALES	Titulaire Suppléant	Absente Absent
Sent Aure	Bruno LEY Thérèse ANDRÉ	Titulaire Suppléante	Absent Absente
FNE	Jean-Pierre HEGOBURU	Titulaire	Absent
<b>Collège exploitant</b>			
Lacroix Ruggieri	Le chef d'établissement La responsable SSE	Titulaire Titulaire	Présent Présente
<b>Collège salariés</b>			
Lacroix Ruggieri	Les salariés		Absents

## ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 20 décembre 2018
- 2) Bilan d'activité de la société Lacroix
- 3) Bilan des actions menées par l'inspection des installations classées
- 4) Point d'avancement sur la mise en œuvre du PPRT
- 5) Sujets divers

*La séance est ouverte à 14 heures 30 sous la présidence de Mme LENGLET, Sous-Préfète.*

### **1) Approbation du compte-rendu de la CSS du 20 décembre 2018**

*Le compte-rendu est approuvé.*

### **2) Bilan d'activité de la société Lacroix Ruggieri**

Mme la responsable SSE passe en revue :

- les actions réalisées en 2019 pour la prévention des risques ;
- l'accidentologie et les retours d'expérience (aucun accident d'origine ou à conséquence pyrotechnique n'étant signalé pour 2019) ;
- le compte-rendu de l'exercice annuel dont le scénario, imposé par la DREAL, avait trait au POI et aux mesures de maîtrise des risques ;
- le bilan du système de gestion de la sécurité (formations, finalisation de l'étude de dangers, mise à jour du POI, audits des locaux pyrotechniques, bilan des déchets, synthèse annuelle des tirs, certification MASE) ;
- le programme pluriannuel d'objectifs de réduction des risques (visant à la maîtrise des consommations, à la certification MASE)
- le projet de création d'un nouveau bâtiment administratif et de réhabilitation du grilloir.

M. le chef d'établissement précise, s'agissant de l'exercice annuel, que le schéma d'alerte sera clarifié : la sirène POI et la sirène PPI seront bien distinctes.

Il explique par ailleurs que le nombre de tirs a drastiquement baissé sur le site, car l'entreprise Lacroix Ruggieri achète désormais, comme ses concurrents, des produits pyrotechniques chinois certifiés directement par les organismes chinois.

Le Capitaine SANS émet un axe d'amélioration pour la défense contre l'incendie. Il suggère la création d'une aire à proximité du point d'eau pour que le SDIS puisse s'y stationner et y aspirer l'eau.

M. le chef d'établissement est favorable à ce que le SDIS vienne sur le site pour l'aménagement d'une telle aire.

Il ajoute que le groupe Lacroix réfléchit à un projet d'extension des activités non pyrotechniques sur le site Ruggieri.

Mme PORTE croit savoir qu'un poteau incendie à l'entrée du site est abîmé.

Mme la responsable SSE confirme que le poteau public présente une fuite. Il est donc coupé pour éviter une inondation de la voie.

Le Capitaine SANS se renseignera, mais précise que le syndicat, via la mairie, est responsable de la gestion de ce poteau.

### **1) Bilan des actions menées par l'inspection des installations classées**

Mme ROBIC détaille l'inspection du 30 juillet 2019. Le but était de vérifier le déploiement du POI au cours d'une simulation d'un départ d'incendie. Le scénario n'était pas connu de l'exploitant. Les équipes internes du site ont réagi de manière très satisfaisante. La visite a été complétée par un audit de deux dépôts. L'inspection n'a relevé aucune non-conformité et a donné lieu à une observation documentaire.

La révision quinquennale complète de l'étude de dangers a été remise par l'exploitant en septembre 2019. Les conclusions de l'étude précédente ne sont pas remises en cause. L'instruction se clôturera dans les plus brefs délais par un arrêté préfectoral complémentaire pour acter la démarche de maîtrise des risques. Si l'exploitant entend réaliser des modifications pyrotechniques ou non pyrotechniques d'ici cinq ans, il devra remettre à la Préfecture un porter-à-connaissance.

M. ACHON fait savoir que la commune de Cambernard reverra son niveau d'implication dans le PPI.

### **2) Point d'avancement sur la mise en œuvre du PPRT**

M. CORTES rappelle que le PPRT prévoit que des travaux de renforcement du bâti soient réalisés dans cinq logements d'ici janvier 2021. Un outil financier a été créé pour que les propriétaires ne soient pas obligés d'envoyer leurs factures aux sept financeurs. La convention de financement a été signée en septembre 2019. Le compte est en cours de création à la Caisse des Dépôts et consignations. Les diagnostics ont été réalisés sur les cinq maisons. Deux maisons doivent finalement réaliser des travaux de renforcement pour des coûts respectifs de 4500 et 10 500 euros.

M. CORTES annonce que, le 16 décembre, se tiendra à Lézignan un séminaire régional de partage d'expérience sur les travaux de renforcement du bâti.

Une réunion d'information des artisans du secteur de Boussens est par ailleurs envisagée en début d'année 2020.

### **3) Sujets divers**

Le Capitaine SANS indique, s'agissant de Lubrizol, que même s'il reste délicat d'analyser en temps réel la composition des fumées, le SDIS se dotera d'un analyseur de particules fines.

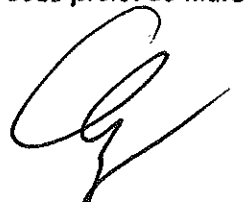
Mme MAURICE fait savoir que le PPI est en cours de révision. L'exploitant et les mairies ont été sollicités pour rendre leur avis.

Mme ROBIC indique que la DREAL fera part des quelques ajustements à réaliser sur la liste des phénomènes listés dans le PPI.

Mme MAURICE annonce la tenue d'un exercice PPI en 2020.

*La séance est levée à 15 heures 15.*

**Le sous-préfet de Muret**



**Cécile LENGLET**